Université Paris Nanterre
UFR SSA

RENTREE UNIVERSITAIRE 2017-2018

MASTER 2 mention Archéologie

Parcours Préparation aux concours de la conservation du patrimoine

> Généralités

Diplôme national

Accessibilité
Master 1 validé
(ou sur dossier)

Année de scolarité
Bac + 5

Sites d'enseignement :
Campus de Nanterre
INHA
Université Paris 1

Durée des études :
2 semestres

Accessible en
Formation initiale
Formation continue

Mode d'enseignement
En présentiel

> DESCRIPTIF DE LA FORMATION

L'université Paris Nanterre prépare les étudiants aux métiers de la conservation du patrimoine en offrant des enseignements sur deux semestres (de septembre à juin), prioritairement en soirée (généralement de 18h à 20h) et adaptés au calendrier des concours. Cette formation qui **vise à l'excellence** ouvre l'accès aux postes de responsabilités **dans les musées français et les collectivités territoriales.**

Menée depuis près de deux décennies en collaboration avec l'université Paris 1, cette formation propose aux candidats des concours un panel large de spécialités et d'enseignants spécialistes pour la préparation des diverses options.

Une double visée :

Le parcours, accessible aux étudiants ayant validé un M1 en Histoire de l'art / Archéologie, (ou équivalent) permet de **se préparer aux concours** :

- de **conservateur du patrimoine organisés par l'Institut National du Patrimoine** (INP) en collaboration avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

- d'**attaché de conservation** du patrimoine des collectivités territoriales organisés par les centres départementaux de gestion.

A l'issue d'une année de formation et de la rédaction d'un **mémoire sur un sujet patrimonial ou muséal en lien avec un stage**, la formation permet en outre de **valider un Master 2** intitulé « Master 2 mention Archéologie, parcours Préparation aux concours de la Conservation du Patrimoine ».
Ce Master peut ensuite permettre l'inscription en thèse de doctorat.

L'organisation de cette année préparatoire met l'accent sur :

- **l'importance des cours de méthodologie des épreuves des concours** (entraînement à la dissertation générale en histoire de l'art et en archéologie, au commentaire d'œuvre ou de documents, préparation aux entretiens oraux).

- **l'importance de l'immersion dans le monde patrimonial et muséal**, son actualité et ses questionnements grâce à des intervenants professionnels (conservateurs, professionnels des musées et structures culturelles…), à des cours spécifiques (histoire des institutions et des politiques patrimoniales), à des rencontres immersives dans les institutions patrimoniales et grâce à la réalisation d'un stage dans une structure patrimoniale suivi de la rédaction d'un mémoire en articulation étroite avec l'expérience théorique et pratique acquise.

- **la spécialisation chronologique dans l'option retenue** pour les concours par le biais du suivi d'un séminaire spécialisé dispensé par les enseignants-chercheurs de Nanterre.

- **le perfectionnement des langues** grâce à des apprentissages dédiés aux métiers de la Culture et du Patrimoine (Anglais pour Histoire de l'Art et Archéologie) et à un large choix d'enseignements de langues proposées (allemand, chinois, espagnol, grec ancien, italien, latin, russe).

> DEBOUCHES

Filière d'Etat recherche (Ministère de la Culture et de la Communication), Catégorie A : **conservateur du patrimoine** (formation INP pendant 18 mois), **ingénieur de recherches** (en externe nécessite en sus d'être titulaire d'une thèse), **ingénieur d'études**, **assistant ingénieur**.
Filière territoriale culturelle (Collectivités territoriale et Ville de Paris), Catégorie A : **conservateur territorial du patrimoine** formation INP pendant 18 mois), **attaché territorial de conservation** du patrimoine

DEROULEMENT DE L'ANNEE DE FORMATION

SEMESTRE 1

UE 1 Enseignements fondamentaux :
Culture générale et de spécialité Archéologie 1
- Culture générale en histoire de l'art et archéologie (périodes antique et médiévale)
- Culture générale en Archéologie
- Culture scientifique en Archéologie (2 séminaires à choisir)

UE2 Enseignements complémentaires :
Méthodologie des épreuves du concours 1 :
- Entraînement à la dissertation
- Entraînement au commentaire de documents

UE 3 Langue vivante
Anglais pour histoire de l'art et archéologie
ou allemand, chinois, espagnol, grec ancien, italien, latin, russe.

UE 4 Enseignements personnalisés : Patrimoine 1
Histoire des institutions et des politiques patrimoniales
(Monuments Historiques, Musées, Archéologie, Inventaire)

UE 5 Préprofessionalisation
Stage ou valorisation de l'expérience professionnelle

Soit 146 heures de formation in situ (186h équivalent TD)

SEMESTRE 2

UE 1 Enseignements fondamentaux :
Culture générale et de spécialité Archéologie 2
- Culture générale en histoire de l'art et archéologie (périodes antique et médiévale)
- Culture générale en Archéologie
- Culture scientifique en Archéologie (2 séminaires à choisir)

UE2 Enseignements complémentaires :
Méthodologie des épreuves du concours 2 :
- Entraînement à la dissertation
- Entraînement au commentaire de documents
- Entraînement aux épreuves orales d'entretien

UE 3 Langue vivante
Anglais pour histoire de l'art et archéologie
ou allemand, chinois, espagnol, grec ancien, italien, latin, russe.

UE 4 Enseignements personnalisés : Patrimoine 2
Histoire des institutions et des politiques patrimoniales
(Monuments Historiques, Musées, Archéologie, Inventaire)

UE 5 Préprofessionalisation
Mémoire de stage

Soit 171 heures de formation in situ (211h équivalent TD)

Calendrier indicatif (dates susceptibles de changements)

Mars-mai :	procédure de candidature à la formation (voir sur le site de l'université et sur le site dédié de la formation)
Début juillet :	résultats d'admission à la formation
Début septembre :	semaine de pré-rentrée
Mi-septembre :	début des cours du premier semestre
Décembre/janvier :	examens du premier semestre
Mi-janvier :	début des cours du second semestre
Avril :	inscriptions aux concours de Conservateur du patrimoine, INP
Début mai :	examens du second semestre
Juin :	examens de rattrapage annuel
Début juillet :	délibérations du jury du Master 2
Mi-août :	**concours INP Conservateur du patrimoine, épreuves d'admissibilité**
Octobre- novembre :	**concours INP Conservateur du patrimoine, épreuves d'admission**
Début décembre :	**concours INP Conservateur du patrimoine, résultats des admissions**

Concours attaché territorial et concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine, spécialité musées
En général en Octobre : inscription
En général en Mai : concours, épreuves d'admissibilité
En général en octobre : concours, épreuves d'admission

CANDIDATER A LA FORMATION

CRITERES D'ADMISSION A LA FORMATION

Le parcours de Master 2 dans les métiers de la conservation du patrimoine,
dont l'admission se fait **sur dossier,** est ouvert aux étudiants,
y compris étrangers, remplissant les critères spécifiques suivants :

- titulaires à la rentrée 2017 d'un **Master 1 d'histoire de l'art et/ou d'archéologie et/ou d'histoire** des universités françaises
- titulaires à la rentrée 2017 de la **première année d'un second cycle (validée)** de l'École du Louvre
- ou titulaires d'un **autre diplôme de niveau jugé équivalent** ou supérieur, en fonction de la qualité du parcours de chaque candidat.

Les étudiants déjà titulaires d'un Master 1 autre qu'en Histoire de l'art et/ou Archéologie, d'un Master 2 ou d'un diplôme supérieur peuvent, sous condition, suivre notre formation.

Attention : selon le règlement de l'INP, tout candidat aux concours de conservateur de l'INP ou d'attaché de conservation doit être de **nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne** ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

PROCEDURE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Les candidats à la formation doivent :

1. Suivre impérativement la procédure de la plateforme e-candidat entre le 5 avril et le 15 juin dernier délai :

http://demande-inscription.u-paris10.fr
(Master 2 mention Archéologie, parcours Préparation aux concours de la conservation du patrimoine)

2. Envoyer impérativement avant le 15 juin à l'adresse master2.conservation@gmail.com un dossier d'admission comprenant en pièces jointes :

- le formulaire de demande d'admission (formulaire téléchargeable sur le site)
> formulaire téléchargeable sur le site www.prepa-conservateurs-patrimoine.fr

- un Curriculum Vitae (2 pages maximum)

- une lettre de motivation indiquant la spécialité envisagée et le choix de l'option de commentaire

- le dernier relevé de notes obtenu

- le dernier diplôme obtenu (ou celui du niveau le plus avancé)

ATTENTION : Cette double procédure (1. par connexion sur e-candidat et 2. par courrier électronique) est rigoureusement nécessaire pour la demande d'admission.

3. L'admission à la formation (**sous réserve de la validation par les étudiants de leur Master 1)** sera proclamée **début juillet au plus tard.**

4. Les étudiants admis à la formation devront ensuite procéder **à la rentrée 2017**
- à leur **inscription administrative** (délivrance de la carte d'étudiant et paiement)
- et à leur **inscription pédagogique** à **l'Université Paris Nanterre**

Secrétariat du Département d'Histoire de l'art et d'archéologie,
200, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex.

Mme Sabrina Benseghir
(Bâtiment D, bureau D103)

ADULTES EN REPRISE D'ETUDE

Outre les démarches précédentes, vous pouvez contacter le SFC (Service de la Formation Continue) pour le montage d'un dossier de financement de votre formation (conseil sur les dispositifs en vigueur, demande de devis…) : accueil.sfc@u-paris10.fr tél. 01 40 97 78 66

Adossement à la recherche

- Ecole doctorale de rattachement ED 395 « Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent » (MCSPP), associant un ensemble de disciplines : archéologie, histoire de l'art, histoire, géographie, ethnologie-préhistoire-ethnomusicologie, langues et lettres anciennes, aménagement-urbanisme.

- Laboratoires de recherche de rattachement

Centre HAR, Histoire des Arts et des Représentations sur l'ensemble de l'histoire de l'art et de l'histoire des figurations, performances et représentations du XVe siècle à nos jours.

ARSCAN, Archéologies et Sciences de l'Antiquité (UMR 7041) en association avec le CNRS, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le Ministère de la Culture et de la Communication et sous convention avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

En plus du Master :

S'ils le souhaitent, les étudiants peuvent accéder à une large gamme de modules d'enseignement de l'établissement (dits « bonus au diplôme ») pour compléter leur profil et pour acquérir des compétences additionnelles :

- Langues vivantes et anciennes

- Séminaires *Histoire, patrimoine, mémoire : Observatoire de la recherche en train de se faire* 1 et 2 (semestre impair et pair) : en partenariat avec laboratoire d'excellence (Labex) « Les passés dans le présent ».

Vérifiez dans le livret pédagogique en ligne les choix offerts et retrouvez cette offre unique en Ile-de-France sur le site : http://moduleslmd3.u-paris10.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

> Site internet dédié de la formation commune (Université Paris Nanterre – Université Paris 1) :
www.prepa-conservateurs-patrimoine.fr

> **Accéder à la fiche complète de cette formation** (programme, livret pédagogique, accès) :
http://www.u-paris10.fr/offre-de-formation-/master-sciences-humaines-et-sociales-br-mention-archeologie-sciences-pour-l-archeologie-br-parcours-preparation-aux-concours-de-la-conservation-du-patrimoine-674521.kjsp?RH=for_dipg%C3%A9n

> **Secrétariat pédagogique de la formation de Master Histoire de l'Art et Archéologie :**
Mme Sabrina BENSEGHIR — Secrétariat pédagogique Histoire de l'Art
Bâtiment D - Bureau D 103 — tél. 01.40.97.40.92

> **Orientation (SUIO-IP)** : suio@u-paris10.fr — tél. 01 40 97 75 34

> **Formation continue (SFC)** : accueil.sfc@u-paris10.fr — tél. : 01 40 97 78 66

> Aide aux concours :
Sur l'allocation pour la diversité dans la fonction publique proposées par la région Ile de France, voir :
http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Demarches-administratives/Travailler-dans-la-fonction-publique/Allocation-pour-la-diversite-dans-la-fonction-publique-2015-2016

SITES DE LA FORMATION

Université Paris Nanterre
Département d'histoire de l'art - Bâtiment D
200, avenue de la République
92001 NANTERRE cedex
Accès RER A : Nanterre Université (15 min de trajet depuis «Châtelet - Les Halles»)
Accès train Gare Saint-Lazare (15 minutes de trajet).

INHA, Institut national d'Histoire de l'Art
2 rue Vivienne
75002 Paris
Accès Métro Palais-Royal- Musée du Louvre
Accès RER A et B Châtelet - Les Halles

Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne – site Michelet
UFR Histoire de l'art et archéologie, 1er étage
3 rue Michelet,
75005 Paris
Accès RER B : Luxembourg

Chaque étudiant aura la possibilité d'accéder aux locaux et aux ressources offertes par les universités Paris Nanterre et Paris 1.